

Donnez en toute confiance

MON DON EN TOUTE EFFICACITÉ

Reconnue par les pouvoirs publics

Créée il y a plus de 85 ans, la Fédération Française des Diabétiques est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Reconnue par les instances de santé

Agréée par le Ministère de la Santé depuis 2007, la Fédération a reçu la Médaille d'or de l'Académie de Médecine en 2009.



MON DON EN TOUTE CONFIANCE

Nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes et disponibles sur simple demande écrite ou consultables sur federationdesdiabetiques.org.

> Réduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pourrez réduire votre impôt sur le revenu de **66 % du montant de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 30 € ne vous revient qu'à 10,20 €.

Un reçu fiscal vous sera envoyé à réception de votre don.

> Service donateurs

Fédération Française des Diabétiques
88 rue de la Roquette
CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11
Tél : 01 40 09 24 25
E-mail : dons@federationdesdiabetiques.org



Rejoignez-nous

> **En vous abonnant à la newsletter et aux e-mails de La Fédération sur :**
federationdesdiabetiques.org/je-m-inscris-a-la-newsletter



> **Sur les réseaux sociaux :**
federationdesdiabetiques.org/soutien/particulier/reseaux-sociaux



Contactez-nous

> **Pour vous accompagner en toute confidentialité** dans votre réflexion sur la transmission solidaire de votre patrimoine, ou pour recevoir notre brochure d'information complète sur les legs, assurances-vie et donations, Ingrid Aubry-Sarriot, Chargée de relations bienfaiteurs, est à votre écoute par téléphone au 01 84 79 21 55, ou par e-mail i.aubrysarriot@federationdesdiabetiques.org.

> **Pour toute autre demande**, contactez-nous par téléphone, courrier ou e-mail :

☎ 01 40 09 24 25

✉ contact@federationdesdiabetiques.org

📄 Fédération Française des Diabétiques
88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11

La Fédération Française des Diabétiques

> Qui sommes-nous ?

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients, au service des patients et dirigée par des patients, créée en 1938. Avec son réseau d'environ 100 associations et délégations locales, elle a pour vocation de représenter les 4 millions de personnes atteintes de diabète. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976 et agréée par le Ministère de la Santé et de la Prévention.

> Ses missions

> Informer, accompagner et prévenir.

> Défendre individuellement et collectivement les patients.

> Soutenir la recherche et l'innovation.

La Fédération finance majoritairement ses actions grâce à la générosité du public.

> La Fédération en quelques chiffres

> Près de 100 associations et délégations en métropole et dans les DROM.

> 1 500 bénévoles permanents.

> 23 salariés permanents.

> Près de 3 millions de visiteurs par an sur son site www.federationdesdiabetiques.org.

> Plus de 25 000 donateurs.

> Plus de 60 000 abonnés à ses e-mails.

Nos valeurs

PROXIMITÉ	HUMANISME	INNOVATION
MILITANTISME	INDÉPENDANCE	QUALITÉ



Ensemble
améliorons le quotidien
de 4 millions de personnes

federationdesdiabetiques.org

Fédération Française des Diabétiques - 88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11 - 01 40 09 24 25 - contact@federationdesdiabetiques.org - 12/2021
Conception : Altertrade • Photo DR : Fédération Française des Diabétiques - Honor Kristo / Fotolia - Vene Nunes, Prostock-studio, Rido, Ravipixel.com, Dragana Gordic / Adobe Stock

Informer, accompagner et prévenir

Plus de **4 millions de Français** sont déjà touchés et plusieurs centaines de milliers s'ignorent encore. **La prévention, l'information et l'accompagnement sont essentiels** pour lutter contre l'**explosion du diabète**. Afin de sensibiliser les personnes à risque, la Fédération organise chaque année, début juin, **la Semaine Nationale de Prévention (SNP) du diabète**. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.contrelediabete.fr.

La Fédération vous informe et vous accompagne grâce à :

> **Son site federationdesdiabetiques.org et les réseaux sociaux de La Fédération**



Le site est une référence de l'information sur le diabète, des actualités en lien avec la maladie et des actions de la Fédération. Les réseaux sociaux nous permettent une présence permanente et vous donnent l'opportunité d'échanger dans la bienveillance notamment grâce à des groupes privés.

> **Son magazine *équilibre***

Le bimestriel édité par la Fédération depuis plus de 75 ans est entièrement dédié au diabète. Des conseils, des informations, des dossiers et reportages pour bien vivre avec la maladie au quotidien : abonnez-vous dès aujourd'hui !



> **Un accompagnement au quotidien**

Les associations membres de la Fédération organisent de nombreuses activités de proximité : elles proposent toute l'année des groupes d'échanges ou encore des Cafés diabète, animés par des Bénévoles Patients Experts formés par le siège de la Fédération. Elles organisent également des actions de soutien comme des ateliers et conférences thématiques, ou encore des séances d'Activité Physique Adaptée (APA).

> **Des services entièrement gratuits**

Notamment grâce à la générosité de nos fidèles donateurs, nous pouvons mettre gratuitement à votre disposition des services et programmes comme

> **La ligne Écoute Solidaire** tenue par des Bénévoles Patients Experts, joignable 7 jours sur 7 de 10h à 20h au 01 84 79 21 56* ;

> **des programmes Slow Diabète** accessibles gratuitement sur simple inscription, déjà suivis par plus de 17 500 personnes ;

> **de courts programmes d'accueil** spécialement dédiés au diabète de type 1 et au diabète de type 2, proposés lors de l'inscription à la newsletter ;

> **de nombreux livrets thématiques** via votre espace personnel si vous êtes abonné aux e-mails de la Fédération, donateur, ou encore abonné au magazine *équilibre* ;

> **des recettes et menus équilibrés** créés par des diététiciennes-nutritionnistes consultables sur le site www.federationdesdiabetiques.org.

Défendre les droits individuels et collectifs

> **La défense des personnes atteintes de diabète**

La Fédération défend les personnes vivant avec un diabète en répondant notamment aux questions sur l'accès aux soins, le droit social, le droit des malades, la lutte contre les discriminations, ou encore le permis de conduire.

Le service Diabète & Droits est à votre écoute pour vous orienter et vous conseiller dans vos démarches.

E-mail : juriste@federationdesdiabetiques.org

Tél. : **01 40 09 24 25** - Permanence téléphonique : mardi de 8h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 18h.

> **Une action politique**

La mobilisation de la Fédération a notamment contribué au remboursement de dispositifs innovants comme les capteurs de glucose en continu ou les différents dispositifs de boucle fermée hybride accessibles depuis 2021. Elle s'est aussi fortement impliquée pour l'encadrement des influenceurs santé qui détournent des médicaments réservés aux patients diabétiques et a contribué au vote d'une loi sur le sujet.

Soutenir la recherche et l'innovation

> **Soutenir la recherche médicale**

Chaque année la Fédération soutient financièrement les projets de recherche les plus prometteurs en diabétologie. C'est la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD), créée en 2013 à l'initiative de la Société Francophone du Diabète (SFD) avec le soutien de la Fédération Française des Diabétiques, qui sélectionne les projets qui sont financés.

La Fédération Française des Diabétiques reverse chaque année **150 000 € à la FFRD**, soutenue par ailleurs par d'autres partenaires. Chaque projet est financé par la FFRD à hauteur de 100 000 € par an pendant 3 ans, soit 300 000 € au total.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.federationdesdiabetiques.org/recherche/



> **Participer à l'innovation en diabétologie**

En 2015, la Fédération a créé le Diabète LAB, véritable outil au service de la démocratie sanitaire. Grâce aux études sociologiques réalisées chaque année, nous alertons les autorités sanitaires et les pouvoirs publics afin qu'ils prennent en compte le vécu et les besoins des personnes atteintes de diabète dans les décisions de santé publique. En effet, la participation aux études de patients, experts de leur pathologie, nourrit l'innovation pour un meilleur accès aux soins et pour une meilleure qualité de vie.

diabetelab.federationdesdiabetiques.org/

Je soutiens la Fédération



Coupon à compléter et à envoyer sous enveloppe affranchie à :
Fédération Française des Diabétiques
88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris Cedex 11

OUI, je soutiens les actions de la Fédération Française des Diabétiques

Par chèque à l'ordre de la Fédération Française des Diabétiques

20€ 30€ 50€ 100€

autre montant :

De la part de : Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :



En ligne sur :
donateurs.federationdesdiabetiques.org

Je souhaite être informé par e-mail des actualités de la Fédération Française des Diabétiques :

.....@.....

Vos données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce bulletin de don seront traitées par la Fédération Française des Diabétiques (88 rue de la Roquette - CS 20013 - 75544 Paris cedex 11) à des fins de gestion administrative, comptable et fiscale de vos dons afin de respecter nos obligations légales en la matière. Vos données seront également traitées à des fins de fidélisation et de réactivation dans l'intérêt légitime de la Fédération Française des Diabétiques, votre générosité nous permettant de financer la mise en œuvre de nos missions. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et peuvent être communiquées aux sous-traitants auxquels la Fédération peut faire appel dans le cadre de ses traitements, ou à d'autres associations dans le cadre d'échanges. Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées à d'autres associations ☐. Le représentant du responsable de traitement est son président. Un délégué à la protection des données a été nommé et joignable en écrivant à dgd@federationdesdiabetiques.org. Vous pouvez aussi exercer vos droits via notre formulaire en ligne <http://donateurs.federationdesdiabetiques.org/asso/protection-donnees/>. Conformément au droit applicable, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. La protection de vos données personnelles étant au cœur de nos préoccupations, toutes les informations sur nos traitements sont ici : <https://www.federationdesdiabetiques.org/charte-de-protection-des-donnees>

* prix d'un appel local

BUL FFD